

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

21<sup>ème</sup> année - N° 3794 - Vendredi 08 Janvier 2021 - Prix : 200 Fc

## Un contingent de personnels soignants dépêché en renfort à Mohéli



Départ médecins à Mohéli.

**L**e ministère de santé a affrété hier jeudi dans la soirée un vol spécial de la compagnie R- Komor pour secourir l'île de Mohéli frappée de plein fouet par la deuxième vague de la Covid-19. 16 personnels soignants sont arrivés dans la soirée de ce jeudi 07 janvier

pour renforcer l'équipe médicale en place. Il s'agit d'une équipe composée de 8 médecins et de 8 infirmiers en provenance de Ngazidja et d'Anjouan. Sur cette même équipe s'ajoute le docteur Sayinda Mohamed connu pour son expertise en épidémiologie et du chargé de

communication de l'organisation mondiale de la santé aux Comores. Après l'envoi d'un premier lot de médicaments le week-end dernier, d'autres matériels médicaux sont acheminés ce même jour pour porter main forte au CHRI de Fomboni et au site d'isolement AMA.

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE :**

**Le ministère de l'éducation met  
en place une cellule de veille**

LIRE PAGE 3

## INCENDIE À LA SOCIÉTÉ PRIVÉE CHEB ALI

**"Tout est anéanti ! Je dois recommencer tout à zéro"**

Plus d'une semaine après l'incendie criminel qui a ravagé son entreprise, le directeur général de la société privée Cheb Ali annonce qu'une plainte contre X a été déposée devant la justice.

Le directeur général de la société Cheb'Ali, une société de fabrication de matelas a tenu une conférence de presse mardi dernier pour faire le point sur l'incendie qui a tout ravagé le 31 décembre dernier. En présence de la direction de la Chambre de commerce de Ngazidja, le directeur Cheb Ali affirme qu'il s'agit d'un acte de sabotage. « Tout est anéanti. Je dois absolument recommencer à zéro », se désole ainsi Kadafi Ali Mohamed Soilih qui a fait ses études en Syrie.

En 2014, la société Cheb Ali a vu le jour grâce à l'attestation et l'appui administratif du gouvernement et la Meck Moroni. « Face à cette tragédie, je demande leur sou-



Le patron de Cheb Ali devant la presse.

tien puisque l'affaire n'est pas du tout facile », sollicite-t-il. L'incendie du 31 décembre dernier

n'est pas le premier pour la société Che Ali. « Cela la fait 15 jours pour jour, qu'on a mis le feu ici

même. La gendarmerie a fait ses recherches et authentifié qu'il s'agit d'un feu d'origine criminelle.

L'enquête se poursuit et aujourd'hui le pyromane est venu terminer sa besogne », avance-t-il.

Ces derniers jours, Kadafi Ali a eu le soutien des autorités du gouvernement dont le ministère de l'économie et des chefs d'entreprise du pays. Après avoir eu son bac en Syrie en 2001, Kadafi Ali Mohamed s'est orienté dans la formation professionnelle où il est sorti ingénieur en préparation et fabrication de matelas avant de rentrer aux Comores en 2006 pour créer sa propre entreprise. La société CHEB'ALI est créée en 2010 avec un capital de 60 millions Kmf. Elle emploie à ce jour un peu plus de 22 salariés. Elle a pris feu dans la nuit du jeudi 31 décembre 2020 entre 19h à 20h. Kadafi fait savoir qu'une plainte contre X a été déposée devant la justice.

Ibnou M. Abdou

## LIBERTÉ DE PRESSE

**Oubeidillah Mchangama de nouveau arrêté**

Pour la énième fois, le journaliste Oubeidillah Mchangama a été arrêté par les forces de l'ordre alors qu'il couvrait une manifestation hostile au régime, hier matin à Volo-volo. Le Syndicat des journalistes « réclame sa libération immédiate ».

C'était hier jeudi 07 janvier, dans la matinée, que la liberté de la presse a reçu son énième coup de boutoir à travers l'arrestation arbitraire d'un journaliste. Alors qu'il était en train de couvrir une manifestation hostile au régime à Volo-volo, le journaliste de Fcbk Oubeidillah Mchangama, qui est, soit dit en passant, l'équivalent de Remy Buisine et son média en ligne « Brut », a été arrêté par les forces publiques qui l'ont conduit à la gendarmerie nationale.

Le journaliste, membre du Syndicat national des journalistes aux Comores, SNJC, « fil-

mait et commentait le déroulement de la marche au moment où il a été arrêté. C'est donc dans l'exercice de son métier que les forces de sécurité l'ont embarqué », note le SNJC dans un communiqué publié dans la soirée. Le Syndicat regrette qu'il « n'a pas pu prendre connaissance des motifs qui ont mené à l'arrestation du journaliste malgré plusieurs tentatives en ce sens », mais constate, en revanche, qu'Oubeidillah « a déjà fait l'objet de plusieurs arrestations et emprisonnements par le passé, lesquels n'ont finalement jamais pu être tout à fait justifiés ». « Le Syndicat National des Journalistes aux Comores condamne de ce fait ce qu'il estime être un acharnement des forces de sécurité contre son membre, et réclame sa libération immédiate ».

Hier matin, des manifestations ont eu lieu à Ngazidja notamment à Moroni et à Hahaya. Les manifestants réclamaient le rétablisse-

ment de l'État de droit. Dit autrement, la Tournante à Anjouan en 2021 et donc l'Accord-cadre de Fomboni de 2001. La veille, l'ancien patron de Fcbk FM reconverti à la politique Abdallah Abdou Hassane alias Agoi s'est fait cueillir par les forces de l'ordre alors qu'il se trouvait en voiture sur la route entre Itsandra et Ntsoudjini selon nos informations. Il est le président de l'antenne comorienne du Mouvement Dawla Ya Haki (État de droit) dont le noyau dur se trouve à l'extérieur du pays. Le secrétaire général de l'Union de l'opposition Youssouf Said Soilihi fait partie des quatre manifestants interpellés hier.

Andjouza Abouheir

**Actualité d'Anjouan en bref**

Said Ali, unique candidat aux élections de la FFC à Anjouan



L'unique candidat Said Ali Said Athoumane alias SASA est à Anjouan pour quarante huit heures. Un déplacement consacré à des rencontres avec ses sou-

tiens dans l'île. Le futur président a rendu hommage à Amir Abdou et son staff pour le travail remarquable accompli ces derniers temps mais aussi sur sa nomination dans Jeune Afrique Magazine classant « la sélection comorienne parmi les six meilleures de l'Afrique »

Par la même occasion, il a présenté son équipe de combat, parmi lesquels figurent Jimmy Abdérémane et Issouf Idjihadi, chef d'Etat major de l'armée comorienne. Ce dernier a insisté sur la paix, un facteur très important pour assainir un football comorien, mature sur toute sa ligne. « On doit être tous des charpentiers de la discipline. Pour concrétiser, nous devons beaucoup privilégier la paix ». A un point d'une qualification historique de la prochaine CAN, Issouf Idjihadi fait mention spéciale au coach et aux Cœlacanthes.

Deux voleurs (de bœufs) et des produits agricoles arrêtés

Plus de six bœufs sont volés en l'espace de cinq

mois dans la région de Bandrani. Les médias et les avertisseurs de minarets dans les différentes mosquées de la région ont crié jours et nuits contre ces actes barbares. Deux malfaiteurs ont été arrêtés ce matin et conduits directement à la gendarmerie. Attrapés aux environs de 3h00 du matin de ce mercredi 06 Janvier, les deux malfaiteurs ont tenté de vendre ces produits à un citoyen de Bandrani ya Maweni.

Le prétendant acheteur les a dénoncés aux villageois et Bam. Attrapés avec des sacs de manioc et banane, ils se sont faits piégés et arrêtés. Ils ont avoué avoir volé juste un cabri une fois mais que l'histoire du vol des bœufs, ils n'y sont pour rien. C'est le chef du village de cette localité qui a informé la police municipale de la commune de Bandrani 2 pour venir les embarquer.

Rassemblés par Nabil Jaffar

## CORONAVIRUS À MOHELI :

## Un disfonctionnement dans tout le système

*Non assistance à personne en danger dans un des sites d'isolement, manque d'électricité depuis le soir du 6 janvier dans un autre, système de communication des résultats des tests Covid-19 défaillant, numéro des pompiers hors service, manque d'équipements de protection individuelle... Résultat, les malades du coronavirus tombent comme des mouches à Mohéli.*

Le témoignage de Ynoussa Mohamed (Ba Djuna-Bangoma), directeur au service des mines (TP) qui se trouvait dans la même chambre que Faidine, le gendarme décédé hier matin au site d'isolement situé à l'école de l'AMA (agence musulmane d'Afrique) et père de l'international Faouz et Assah Faidine, fait froid dans le dos. « Lorsque j'ai été admis ici vers 22h de ce mercredi, mon état de santé s'était déjà dégradé et je n'ai vu aucun médecin s'occuper de moi », devait-il déplorer, avant

de poursuivre : « après plusieurs heures, j'ai vu un infirmier avec des comprimés que je n'ai d'ailleurs pas pris car je suis diabétique, ce que j'ai tenu à le lui faire savoir ».

Il convient de rappeler que ce site compte actuellement 86 patients avec un médecin et 3 infirmiers. « Dans la chambre où je suis admis, Faidine était là, souffrant. Il a lu tous les versets coraniques qu'il connaissait et au petit matin sa santé s'est complètement dégradée. Aucun médecin ni infirmier n'est venu le voir malgré les appels incessants des patients jusqu'à ce qu'il rende son âme », a regretté ce témoin oculaire, avant de déplorer le retard dans le mécanisme de communication des résultats des tests.

D'autres témoignages ont fait la même remarque. La personne testée positive connaît son résultat presque une semaine après, pourtant les analyses se font sur place. Ce qui favorise la chaîne de transmission. Depuis la nuit du mercredi

6 janvier, pas de l'électricité dans toute l'île. L'on apprend que le groupe de la Sonelec est en panne. Et le site du CHRI de Fomboni compte actuellement 30 malades de la covid-19 dont 3 sous respirateur et un dans le coma. Et ce, sur une capacité d'accueil de 34 patients seulement.

Un témoignage venant de Hagnamoida nous fait état d'un disfonctionnement des numéros verts de la Cosep, le 1717 et le 111 pourtant il y avait un cas très grave. Toujours selon nos informations, le responsable de cette structure chargée de la sécurité civile dans la région Djando exige un quota de carburant avant de partir secourir un malade dans cette localité à l'extrême Est de l'île. D'aucuns estiment que le renfort de 10 médecins, 20 paramédicaux, des agents de communication, s'impose plus que jamais. Mais aussi une centaine de respirateurs, des cache-nez et des gels hydro-alcooliques pour la population.



Pour rappel Mohéli comptait hier jeudi deux morts dont le père de l'ancien ministre de la santé Moussa Mahoma, et le gendarme Faidine, le père du footballeur Faouz. La veille mercredi, l'île a déploré 3 décès dans la journée. L'on parle d'un quatrième décès lié

au coronavirus toujours ce mercredi, une dame de Wanani dans le Djando qui a rendu l'âme sans avoir eu le temps de faire le test covid-19. L'on compte au total au moins 11 morts depuis dimanche 27 décembre.

Riwad

## FINANCES PUBLIQUES

## Vers une gouvernance des finances publiques au service du mieux-être

*Le ministère des finances a organisé ce jeudi 7 janvier un atelier de réflexion basée sur la politique des recettes des impôts de 2021 à 2023. Cet atelier de 3 jours a pour but d'aboutir à une gouvernance des finances publiques au service d'un mieux-être de l'économie du pays après sa déflation suite au passage du cyclone Kenneth dans l'archipel et la crise sanitaire actuelle.*

Promouvoir l'économie du pays est la raison pour laquelle tous les directeurs généraux des institutions publiques se trouvent en réflexion depuis ce jeudi 7 janvier à la demande du ministère des finances et du budget dans le but de concevoir une bonne politique de recettes des impôts permettant au



gouvernement de parvenir à la mise en œuvre du Plan de Développement Intérimaire (PDI) prévu d'ici 2025. Comme l'explique le ministre des finances, Saïd Ali Saïd Chayhane, le PDI a pour but de

faciliter la vie quotidienne à travers une interdépendance entre citoyens et gouvernement sur le domaine du fisc. « Ce plan (PDI) est tiré du PCE (plan Comores Emergents). Le PDI doit atteindre son objectif en 2025

contrairement au PCE prévu fixé à l'horizon 2030. Pour que le PDI soit un succès, il nous faut une bonne politique de recettes des impôts pour reconstruire à la fois le côté financier du pays et le côté investissements vis-à-vis de l'extérieur », explique l'argentier de l'Etat.

Secoué par les impacts du cyclone Kenneth et de la covid-19, le gouverneur de la banque centrale des Comores Younoussa Ben Imane parle d'une économie stable. « Elle n'a pas chuté et n'a pas non plus augmenté. Elle est restée à 0.9%. Mais il nous faut doubler des efforts pour l'accroître beaucoup plus », soutient-il. Cet atelier qui sera clôturé ce samedi veut établir et dessiner des perspectives visant à renforcer les finances du pays par une vraie politique de percevoir sans excep-

tion toutes catégories d'impôts non seulement pour l'année en cours mais également les deux années à venir 2022 et 2023.

Ainsi le secrétaire général des finances a expliqué de cette façon les travaux engagés dans cette réflexion. « Le contexte de cette rencontre est d'aboutir à une stratégie du PDI. Dernièrement nous avons procédé à la fixation des recettes prévisionnelles. Et il faut que le paiement des impôts se fasse dans toutes les localités et périphéries de Moroni. La réussite de cette politique est l'objectif de nos présents travaux, car sans cela nous serons tous perdants », prévient le secrétaire général du ministère des finances.

Kamal Gamal

## VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE :

## Le ministère de l'éducation met en place une cellule de veille

*Pour rassurer la sécurité des élèves, des étudiants et des enseignants, le ministère de l'éducation met en place une cellule de veille contre les violences en milieu scolaire et universitaire. La mise en place d'une telle mesure a été motivée par l'agression en début de semaine d'un enseignant dans une école à Malouzini.*

Suite à l'agression verbale d'un enseignant de mathématiques dans son lieu de travail par l'artiste Boina Mze Boina, le ministère de l'éducation nationale dit en tirer les conséquences. Il vient en

effet de mettre en place une cellule de veille pour lutter contre les violences en milieu scolaire. Dans une vidéo diffusée en direct sur Facebook en début de semaine, le chanteur Boina Mze Boina avait

malmené un enseignant qui l'avait critiqué sur le même réseau social. Les images ont vite provoqué l'indignation des internautes.

Contacté par nos soins, le ministre de l'éducation, Moindjie Mohamed Moussa dit avoir eu connaissance de cette affaire, et s'engage à prendre les mesures préventives. « C'est inadmissible et ça ne peut pas passer comme si de rien n'était. C'est pour cela que tous les

services concernés ont eu instruction de ne rien négliger et d'agir avec fermeté. Nous venons d'instaurer dans les établissements scolaires et universitaires, à la rentrée, une cellule de veille, de prévention et de lutte contre les violences en milieu scolaire et universitaire », fait savoir le ministre qui n'annonce pas son intention de porter plainte.

Les autorités du ministère de l'éducation nationale s'étaient autosai-

sies de l'affaire et des démarches judiciaires ont été entreprises. Entretemps et contre toute attente, un arrangement a été trouvé mardi 05 janvier entre l'enseignant malmené et le pseudo artiste. Un rebondissement qui a fait revenir en arrière les collègues de la victime, lesquels il n'a même pas cherché à prévenir.

Andjouza Abouheir

## LITTÉRATURE

## Une écriture face à la perte

**Chaher Mohamed Saïd Omar publie *Cette terre n'est pas la mort à boire* (juillet, 2020) aux éditions Cœlacanthe. Une pièce de théâtre écrite suite à un drame familial : un kwasa chavire entre Ndzuani et Maore, à bord duquel se trouvaient sa grand-mère et son oncle. Ils gisent dans les profondeurs de l'océan, parmi des milliers de corps.**

Écrire face à la perte est une vieille pratique en littérature. Les auteurs procèdent souvent comme s'ils cherchaient matière, en articulant des éléments de réel sous une forme esthétique, à combler l'absence. Un poème, un roman ou même une chanson. Cette pratique à laquelle Chaher Mohamed Saïd Omar, artiste, poète et universitaire, ne déroge pas se réclame d'une bien triste nouvelle : sa grand-mère et de son oncle disparus en mer entre Ndzuani et Maore. L'auteur a à peine le temps de digérer la nouvelle que l'actualité lui rapportait les propos (« le kwassakwassa pêche peu, il amène du Comorien ») d'Emmanuel Macron sur les kwasa. Des propos injurieux vis-à-vis des Comoriens, victimes gisant sous une frontière illégale et meurtrière.

Chaher a vu sa peine s'intensifier. D'abord la perte, puis le mépris. « L'actualité résonnait de manière très puissante », dit-il. Écrire, s'impose alors à sa conscience meurtrie. Une geste urgente et doublement nécessaire : « Au le lendemain de la phrase de Macron, je me suis mis au travail pour accoucher de ce livre. J'ai voulu réagir à ça ! » Pas question pour l'auteur, une fois le texte bouclé, de le garder dans un tiroir, comme cela a été le cas, pour d'autres de ses écrits à caractère poétique. Ce dernier texte – une évidence ! – résonne telle une protestation face à l'injure macronienne. Il a donc vocation à sortir. Il est d'ailleurs assez vite lu sur un plateau, comme pour nourrir une catharsis à venir.

L'histoire, elle, colle aux basques du réel. Deux protagonistes embarquent à bord d'un kwasa : « L'Homme »

et – sa mère – « La vieille ». Ils savent qu'entre eux et la mort le sort est scellé. Cette dernière quadrille l'espace, inévitable dans ses multiples formes. Symbolique d'abord, avec la fatalité qui pousse au départ. Les mots de « L'Homme » le disent : « Ce pays, c'est ma patrie broyeuse d'hommes. Il n'emporte avec la mer que les justes et laisse là toute la raclure [...] Qu'importe, mon fils deviendra grand, mes filles aussi, mais à quoi à bon ? Ce qui les guette n'est pas différent de ce que j'ai connu, de ce qu'ils connaissent déjà ». Le départ lui-même sonne la rupture d'une part de soi : « On ne prend pas la mer sans être vidé de quelque chose, on ne part pas sans un manque de soi », confie l'auteur.

Puis la mort, hypothétique, tapie dans les profondeurs de l'océan. Face à celle-ci, « l'Homme » et « la Vieille » essaient de ressasser la vie passée dans une longue tirade, qui se déploie et s'enroule. Les paroles y fusent sans se croiser, chacun semblant isolé dans le temps qui est le sien. L'auteur sépare les moments du texte en cinq tableaux, comme dans un désir de baliser le mouvement. Une manière (peut-être) de poser un regard clinique sur chaque personnage. A bord du kwasa, il y a un « Capitaine ». C'est lui qui tient la barre du « vaisseau bientôt fantôme ». C'est un enfant de la mer, dont l'histoire est réduite à une transaction d'argent dans les circonstances présentes. Il reste un instrument dans les tragédies répétées en ces eaux : « Un instrument de la frontière, un instrument du mal », tranche l'auteur. Image d'une maquette du spectacle en préparation, dédiée sur le mur dédiée au livre « Cette mer n'est pas la mer à boire » facebook.

Il arrive que certaines personnes s'imaginent les pilotes de kwasa comme autant de transgresseurs de l'oppression. Chaher, lui, leur refuse cet honneur. « Quel que soit le motif de son choix, il [le Capitaine] se finalise par être un bourreau. Toute personne qu'on interrogerait ne dirait pas que je le fais par bonté

d'âme ou bonne conscience, mais parce que les temps sont durs. Il est bourreau parce qu'il ne décide pas, les gens doivent traverser, il se dit « je le fais ». En ce sens il participe à la banalité du mal. Il est un rouage du mal », explique Chaher, qui, au passage, établit un parallèle entre son « capitaine » de kwasa et un personnage de la mythologie grecque. Face à la tragédie des morts du Visa Balladur, il était son propos : « Tant que l'on n'a pas réglé la question juridique, politique et légale, tout le reste est superlatif ». Dans le livre, le capitaine sombre avec le kwasa, emportant une liasse de billets sous l'eau.

Sur la terre ferme, se prolonge la terrible nouvelle. Les personnages se précisent. « L'Agité » déploie les nattes comme le veut l'usage, « L'Assemblée des commères » s'en remet au Ciel, « Le Fils » refuse de perdre espoir : « Il n'est pas mort tant que nous n'avons pas retrouvé de corps » dit-il, parlant de « L'Homme », son père. L'absence est là, palpable. « La Pleureuse », plus rationnelle, déplore : « J'avais un frère, une mère... je n'ai plus personne ». Une situation ramenant à la question du deuil dans un archipel, où des milliers de noyés s'enfoncent sous l'eau, sans sépultures. Comment se vit la perte, lorsqu'il n'y a pas de corps pour se la représenter, lorsque les morts sont privés des rituels habituels qui les accompagnent en temps ordinaire, et que la mort devient tellement récurrente qu'on finit par la banaliser. Chaher Mohamed Saïd Omar souligne : « J'ai voulu en écrivant ce texte rendre cette mort moins accidentelle, créer une solidarité à travers un drame qui touche tout le pays ».

Le texte se range du côté de la poésie, baignant dans un lyrisme, exigeant plus d'écoute de la part du lecteur, emportant parfois loin du réel. Une volonté de l'auteur : « Je ne voulais pas qu'il [le texte] soit enfermé dans un message ». Il mise sur le ressenti face à une musicalité affirmée, réaffirmée. Il rappelle qu'il s'agit « d'une liturgie, écrite pour faire le deuil et donner naissance à un moi écrivant ».

L'objet s'inscrit volontiers dans un parler spécifique : « J'ai écrit en me rappelant du lyrisme présent dans la manière de parler de ma mère et de ma grand-mère, à Anjouan. C'est cela que j'ai voulu traduire dans la langue française ». Pour restituer la réalité et l'imaginaire dans lesquels s'abreuve son inspiration, l'auteur garde plusieurs termes en shikomori dans le texte, signe de ce qui n'est pas transmutable dans l'autre langue – la française.

« Je voulais dès le départ que le texte soit représenté, je voyais trois modalités créatrices en œuvre : danse, musique et le jeu d'un comédien. L'idée est de se retrouver à la confluence de nombreux arts ». Chaher comptait faire vivre le texte en dehors du livre, notamment à travers des collaborations développées avec une école primaire et un lycée dans le 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Il voudrait le voir représenté aux Comores : « Je voulais proposer ce projet-là à l'institut français pour le jouer à



Anjouan». Toute une perspective empêchée par le confinement et par la situation sanitaire. En attendant, l'objet est là dans la promesse des mots. Et les ventes de celui-ci seront reversées à l'association comorienne Mvukisho Ye

Masiwa, qui œuvre pour des causes humanitaires et contre les violences faites aux femmes. Une asso dans laquelle œuvre l'auteur lui-même.

Source :  
Muzdalifa House

## Appel à contributions Revue Shamsi na mwezi

Les éditions Komedit vont lancer très prochainement une revue de linguistique et de littérature comoriennes. À la différence de la revue du poète et écrivain Nassuf Djailani (Project'iles) qui offre un regard large sur les écritures de l'Océan Indien, Shamsi na Mwezi se veut être une revue destinée au grand public qui mettra l'accent sur la langue et les écritures de l'archipel des Comores.

La revue totalisera 80 pages au format 17 x 25 cm.

Les articles doivent être inédits et écrits soit en français soit en shikomori, dans un langage simple et accessible au plus grand nombre, sans pour autant nuire à la rigueur scientifique.

Les articles longs doivent comprendre entre 15 000 à 18 000 signes (espaces compris, soit environ 6 à 7 pages A4). Ils peuvent être illustrés de photos ou d'images...

Les articles courts (critiques littéraires et comptes rendus) ne doivent pas dépasser 7 000 signes (espaces et ponctuations compris).

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

Le premier numéro paraîtra au mois de juin 2021  
Les contributions doivent nous parvenir au **31 mars au plus tard**

Contact : [shamsi.nam@yahoo.com](mailto:shamsi.nam@yahoo.com)

### Caractéristiques techniques pour la saisie :

**Logiciels** : Les articles doivent être saisis et enregistrés au format doc/docx de Microsoft Word ou Odt de LibreOffice  
**Police** : Times New Roman, 12 pt, Interligne 1,5  
**Auteurs** : Nom, prénom, titre et institution d'appartenance + photo éventuellement ;  
**Bibliographie** : Nom et prénom de l'auteur, *Titre du livre en italique*, Lieu d'édition, Editeur, Année de publication ;  
OU :  
Nom et prénom, « Titre de l'article entre guillemets », *Titre de la revue en italique*, numéro de la revue, pages X-Y, Année de publication.

## FOOTBALL : COMMISSION RÉGIONALE DES ARBITRES

# Corrompu, l'arbitre de la Fifa Koudeidi est radié du corps arbitral

*L'arbitre de la Fifa, Abdourazak Koudeidi, avait été désigné le 16 décembre 2020 pour diriger le match, « Amicale club # Ngaya de Mde, du championnat de Ngazidja, tenu à Chezani, au titre d'assistant. Mais, il serait mouillé dans une affaire de corruption, évaluée à 200.000 fc. Il n'aurait pas nié les faits. La manœuvre s'est répandue partout. En assemblée générale circonstancielle, la Commission Régionale des Arbitres (Cra) Koudeidi a été radié du corps arbitral. Mais, l'initiative suscite des controverses et divise.*

**A**bdourazak Koudeidi avait été désigné, en mi-décembre 2020, comme arbitre assistant pour diriger à Chezani la 10e journée du championnat de l'île (D1) au stade Manjariya du match Amicale club de Chezani # Ngaya Football club de Mde. Ce jour-là, il a été révélé qu'il était impliqué dans une affaire de corruption avérée, évaluée à 200.000 fc. Le suspect n'aurait pas nié les faits qui lui sont reprochés. Touchés dans son amour propre, la Commission régionale des Arbitres a réuni les membres

pour information, et réflexion. Aux grands maux, les grands remèdes, à l'unanimité, cette assemblée générale événementielle a décidé de radier du corps arbitral Abdourazak Koudeidi.

Alifeni Djamaledine, secrétaire général de la Fédération de Football des Comores, se montre prudent et scrupuleux aux textes en vigueur. « Un dossier d'une commission juridictionnelle quelconque ne relève pas de nous. Nous laissons aux commissions la latitude de travailler librement et consciencieusement. Si une personne morale ou physique, qui subit une sanction disciplinaire, se sent lésée, le recours aux instances supérieures compétentes est toujours possible. Je n'ai pas de commentaire à avancer », explique-t-il.

Certains arbitres pensent que la peine prononcée n'est pas de nature à sensibiliser et, encore moins à éduquer. « La radiation est une méchanceté. Avant la mise en place par la Fifa du Comité de Normalisation, un cas plus déshonorant s'était produit à Ngazidja. Kinkon, un arbitre assistant de la Fifa était sanctionné par le Comité d'Éthique pour corruption active



avérée. Il avait reconnu les faits. Pourtant, il a écopé juste une suspension de six mois », nous murmure un autre arbitre de la Fifa, reconverti en dirigeant de club. Pour rappel, une fois à Ngazidja, l'arbitre international Kinkon Ibrahim Hamadi avait accepté d'arbitrer un match de (D3), et de négocier le résultat, moyennant une enveloppe de 500.000 fc.

Le système de deux poids deux

mesures, à tous les niveaux, étaient monnaie courante avant novembre 2019. Une fois Tourqui Salim, ancien président de la Ffc, avait failli perdre sa maîtrise. Un arbitre central qui avait échappé à un lynchage après un match de (D1), était admis aux urgences de l'hôpital El-Maanrouf. Le président lui a rendu visite. Les sanctions d'ordre technique des arbitres sont progressives et, relèvent de l'initiative de la com-

mission de discipline du corps arbitral : avertissement, désignation suspendue pendant un mois, déclassement et radiation. L'arbitre suspecté de mauvaise foi ne peut être sanctionné qu'après avoir été entendu et invité à présenter sa défense. Il est aussi autorisé à se faire représenter par une personne de son choix.

**Bm Gondet**



## AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT en vue de la sélection d'une firme ou d'un cabinet (service de consultants)pour l'« Évaluation et soutien à la mise en œuvre des lignes directrices du "Minimum Terms and Conditions" (MTC) par les membres de la Commission des Pêches du Sud-Ouest de l'Océan Indien(CPSOOI).»

1. La Commission de l'Océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale de coopération régionale qui regroupe l'Union des Comores, La France/Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Elle a pour mission de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples et de contribuer à travers la coopération régionale au développement durable de ses Etats membres. La COI a obtenu un don de la Banque mondiale pour financer le projet SWIOFish1Regional (First South West Indian Ocean Fisheries Governance and Shared Growth Project). Elle se propose d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat de Consultant (firme) qui assurera l'«Évaluation et soutien à la mise en œuvre des lignes directrices du "Minimum Terms and Conditions" (MTC) par les membres du CPSOOI»

2. La mission du consultant est d'évaluer le niveau actuel de mise en œuvre du MTC et de développer une base de référence et de soutenir la mise en œuvre régionale des dispositions relatives au suivi, contrôle et surveillance (SCS) afin d'équiper le Secrétariat de laCPSOOI pour aider au suivi et à la

mise en œuvre des directives du MTC.

3. La Commission de l'océan Indien (COI) invite désormais les consultants éligibles (Firmes/Cabinets) à manifester leur intérêt afin de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères de présélection pour la liste restreinte sont les suivants: Les consultants doivent être des entreprises légalement constituées avec une large exposition dans la gestion des pêcheries (suivi, contrôle et surveillance en plus d'aider à dissuader la pêche "Illicites Non déclarées et Non réglementées (INN)" et familiers avec les instruments et la législation internationaux. Ils doivent avoir effectué au moins 2 missions de gestion de projet dans les pêcheries du sud-ouest de l'océan Indien et d'autres régions (en particulier le Pacifique). La formation de consortiums est autorisée dans le but de renforcer la qualification pour être informé

4. Une version des termes de référence est disponible sur le site web de la Commission de l'océan

Indien <https://www.commissionoceanindien.org/swio1-py06-c004/>

5. Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées en version électronique sous format non compressé aux adresses ci-après au plus tard le **mardi 19 janvier 2021** :

**e-mail** : [innocent.miada@coi-ioc.orget](mailto:innocent.miada@coi-ioc.orget) ; [njiva.r@coi-ioc.org](mailto:njiva.r@coi-ioc.org)

**Référence** : "(SWO11/PY06-C004) The Assessment of and support for the implementation of the MTC Guidelines by SWIOFC members "

6. Le consultant sera sélectionné en accord avec les dispositions de la clause 3.7 (QC) de la section III des Directives sur la Sélection et l'Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD, des crédits et don de l'AID, édition janvier 2011 révisée en juillet 2014.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations auprès de la Commission de l'océan Indien (COI) en envoyant un courriel aux adresses visées au paragraphe 5.

# Au regretté ami Saïd Ali Kemal, l'homme de tous les non



*2020 fut une terrible année. Elle a emporté avec elle les plus grands hommes et les plus grandes femmes. Parmi eux, Saïd Ali Kemal, chef du parti Chuma. Pour moi, BOINA Assoumani, qui ai connu Kemal dès les premières années clandestines du parti, il fut un homme intègre, nationaliste et progressiste comme il s'en fait peu. Si nos pas ont quelque peu divergé ces dernières années, je n'en ai pas moins de respect pour l'homme. Voici donc sa vie - qui se confond presque avec l'histoire du pays - vue de l'intérieur du parti. Avec des moments inédits, que peu connaissent.*

**A**u cours des nos discussions privées comme au sein du parti, j'ai retenu de Saïd Ali Kemal un homme d'état visionnaire, dont le souhait le plus cher était que les Comores aient leur réelle indépendance, économique et sociale. Son statut de prince - petit-fils du sultan Saïd Ali, et fils du Prince Saïd Ibrahim - était visible uniquement par le respect qu'il arborait et par ses grandes ambitions pour le pays, car son comportement était celui d'un enfant du peuple.

L'intégrité de Kemal faisait sa force, dans le climat généralisé de corruption du pays, autant qu'elle faisait sa faiblesse. Il était convaincu qu'il ne pourrait accéder au plus haut poste, puisqu'il ne voulait pas jouer le jeu du mkarakara, lui aussi. Son intransigeance l'a aussi exilé quelques fois, poussé à n'accepter aucun compromis. De Saïd Ali Kemal, on retiendra l'homme qui a toujours préféré dire non, à la compromission.

## Des années lycées au premier métier

Dans les Comores de l'avant-indépendance, Kemal et son frère Naçr-ed-dine furent les premiers jeunes comoriens scolarisés au lycée français de Tananarive, à la demande du représentant du gouvernement colonial. De peur que Kemal et son frère ne finissent sous l'influence du Caire, par des études à Al Azhar, la métropole accepta la requête du Prince Saïd Ibrahim qu'à l'avenir d'autres Comoriens puissent accéder au même lycée que ses fils.

Après des études de droit, et une formation d'inspecteur du travail, Kemal tomba dans le journalisme tout à fait par hasard. Fin des années 1960, le Président Saïd Mohamed Cheikh reçut une visite des étudiants comoriens à Paris, à laquelle Kemal, président de l'Association des Stagiaires et Étudiants des Comores (ASEC), avait pris part. L'ORTF venant de s'installer aux Comores, le Président plaisantait sur le sujet et dit à peu près en ces mots aux étudiants de la diaspora attentifs : "Il faut que vous veniez mettre de la bonne musique comorienne parce que les Français ne savent diffuser que du Paso Doble ou de la valse." Kemal se proposa immédiatement, rentra aux Comores, et obtint le poste. Et ce malgré l'insistance du Président Saïd Mohamed Cheikh qui voulait le faire entrer en politique en tant que direc-

teur adjoint de son cabinet pour prendre la place à l'avenir de Grossole, le directeur français du cabinet. Par rapport à ce qu'il aurait obtenu grâce à sa formation académique initiale, Kemal renonçait à un salaire de fonctionnaire de 140.000 francs, pour faire du journalisme payé 40.000 francs mensuellement. Il eut la chance toutefois de voir sa rémunération reconsidérée six mois après ses premières piges.

Dans ses années radio, sa neutralité journalistique fut remise en cause pour un fait dont il ne fut pas le responsable, mais symbolique à bien des égards de l'avenir politique qui l'attendait. A la suite du décès du Président Saïd Mohamed Cheikh, ce fut le père de Kemal qui prit le pouvoir. Le Prince Saïd Ibrahim essaya toutefois en 1972 de fortes critiques de la coalition Udzima - des Parti Blanc et Parti Vert - qui vota à la chambre des députés une motion de censure contre lui. De ce célèbre meeting de l'Udzima tenu à Mitsamiouli où des propos peu courtois furent prononcés contre son père, Kemal devait passer des extraits lors du journal en comorien. Mais Ali Soilihi et le frère de Kemal s'organisèrent pour demander à un militant de leur parti Umma de subtiliser la bande sonore. Tollé de l'assemblée nationale contre cet épisode de censure, en réalité contre le gré de Kemal. Le régime intervint alors auprès du Haut Commissaire de la République pour faire licencier Kemal. La direction de l'ORTF préféra l'affecter hors des Comores.

## Un engagement dans la politique au sein de l'opposition

Kemal continua tout de même à gravir les échelons. Muté à la Réunion, il devint l'un des premiers Africains à présenter un journal télévisé sur une chaîne française. Il partit ensuite à Djibouti en 1974. Le 3 août 1975, il accueillit et hébergea Salim Ben Ali, un membre du gouvernement en visite au Koweït et en transit par Djibouti. Ce même jour, il annonça et fit apprendre en direct à ce dernier, le coup d'État contre le gouvernement Ahmed Abdallah. Vert, Salim Ben Ali lui demanda : "C'est vrai ? Tu le savais avant de venir sur le plateau ?". Ce fut sans doute le cas.

Le coup réussi, Ali Soilihi se présenta au domicile du père de Kemal, le Prince Saïd Ibrahim, pour lui préciser qu'ils allaient annoncer son nom à la radio en tant que président par intérim. Celui-ci refusa, se disant peu à l'aise d'être le président issu d'un putsch, il lui suggéra le nom du Prince Mohamed Jaffar. Et ce fut bien le Prince Mohamed Jaffar qui prit alors le pouvoir, mais pour peu de temps. Trois mois plus tard, au décès du Prince Saïd Ibrahim, lors de son pèlerinage à la Mecque, Kemal comprit en serrant la main d'Ali Soilihi, délégué à la défense et secrétaire général du parti Umma, que venait de se présenter l'occasion rêvée pour ce dernier d'accéder au pouvoir.

Alors quand Ali Soilihi reprit effectivement le pouvoir six mois plus tard des mains du Prince Mohamed Jaffar, Kemal lui laissa d'abord sa chance. Mais très vite, il craignit les excès d'Ali Soilihi, qui n'intégrait pas suffisamment à son goût le parti Umma à la direction politique. En 1977, Kemal démissionna donc de son poste, abandonnant un salaire très confortable, et rentra à Paris où il créa un gouvernement de salut public tout en se déclarant opposant au régime d'Ali Soilihi, qui fut pourtant longtemps le protégé de son père. Ce fut l'entrée de Kemal dans la politique, qui se fit dès ses débuts, sous le signe de l'insoumission.

## Le premier ambassadeur des Comores à Paris... démissionnaire

Kemal finit par se réconcilier avec Ahmed Abdallah, cerveau et bénéficiaire de la motion de censure qui avait coûté le pouvoir à son père plusieurs années auparavant. Il se mit activement à participer au renversement d'Ali Soilihi en mai 1978, par un coup d'État qui mena Ahmed Abdallah au pouvoir pendant près de 12 ans. Kemal fut nommé dans la foulée ambassadeur des Comores en France, le tout premier depuis l'indépendance du pays en 1975. Francophile, il avait le profil pour apaiser les tensions entre les deux pays.

Durant ses deux courtes années d'investiture, on l'accusa de détournement de fonds dans l'affaire des bâtiments français. En réalité, la France avait réclamé la restitution de plusieurs de ses dépendances aux Comores. Les Comores avaient opposé à cela la nationalisation des terres. La France avait cependant le choix de racheter, si elle le souhaitait, certains de ces bâtiments, à l'exception de celui de Mrodjou, qu'occupait alors le chef d'État. Ce qu'elle fit finalement. L'argent récolté par la vente, soit près de 1 milliard de francs, permit l'acquisition entre autres de l'ambassade et de la résidence de l'ambassadeur des Comores en France. Personne n'a profité individuellement de cette somme, contrairement à ce qui fut dit à l'époque.

En 1980, l'ambassadeur Kemal était de passage à Moroni. Reçu à 11 heures, il discuta avec Ahmed Abdallah des promesses antérieures au coup d'État. Kemal avait à cœur d'aider les commerçants ruinés par les réformes d'Ali Soilihi, et de favoriser l'apparition de nouveaux grossistes. Le Président lui proposa le poste de Ministre de la Justice. Mais la décision de Kemal avait déjà été prise. Il prit le vol de 13 heures pour Paris, et à son arrivée, il présenta sa démission. Cette réaction déclencha des soutiens comme celui du député Saïd Mohamed Adamo, qui rejoignit le camp de Kemal. Le soir, l'assemblée fut dissoute, mais cela n'empêcha pas Adamo d'être réélu par la suite. Il finit par rejoindre Kemal en France. C'est là où je fis ma rencontre avec Kemal pour la première fois, en 1987, afin de lui remettre un message de la direction clandestine locale du parti Chuma et de recevoir en retour des informations relatives aux préparatifs d'un coup de force, qui n'eut finalement jamais lieu.

## Le moment Kemal

A l'assassinat d'Ahmed Abdallah en 1989, Kemal put enfin revenir au pays. Il y connut un accueil triomphal, qui ne se traduisit pas pour autant dans les scores des élections. En 1990, il se plaça à la troisième position. Au second tour, il fut parmi le seul du parti Chuma à soutenir Taki contre Djohar, quand bien même voter Djohar était plus avantageux pécuniairement pour notre parti, pour des raisons bien peu louables. Djohar représentait pour Kemal la continuité avec le précédent régime, mais il finit par s'incliner à la décision de la majorité des membres du bureau de Chuma.

Djohar élu, le parti Chuma négocia son entrée au gouvernement. Kemal obtint le Ministère de l'économie, avec de belles réussites à son actif : la baisse du prix des denrées de première nécessité et la libéralisation de l'importation de plusieurs produits. C'est un autre ministère qui fit scandale.

Dans une interview à RFI, le ministre Chuma de l'Intérieur, Ibrahim Halidi, contredit maladroitement les propos du gouvernement sur la présence de mercenaires dans le pays. Conséquence immédiate : il est limogé. Le parti est alors convoqué en réunion d'ur-

gence et je vis Kemal près de moi écrire une lettre. Il interrompit nos discussions et annonça sa propre démission par la lettre qu'il comptait envoyer, qui comprenait seulement un paragraphe, et qui commençait par ces mots : "Constatant amèrement que vous ne savez pas respecter vos engagements, je ne peux que pleurer pour mon pays." Il n'écoula pas ceux qui lui firent remarquer le ton peu courtois de sa lettre. Deux voitures sillonnèrent l'île pour diffuser la démission, avant même qu'elle n'arrive sur le bureau du Président. Kemal refusa de s'excuser publiquement pour cela.

## Progressiste, intègre et enfant du peuple

Voici quelques-uns de mes derniers souvenirs les plus marquants avec Saïd Ali Kemal, qui montrent l'homme incroyable qu'il était.

D'abord, son progressisme. Au renversement de Djohar en 1995, après avoir été coprésident avec Taki dans la période intérimaire, puis disqualifié au second tour, il soutint Taki, comme il l'avait fait quelques années plus tôt. Et pourtant il n'hésita pas à lui formuler des reproches une fois que celui-ci devint président, notamment pour avoir qualifié la République d'« islamique » afin d'attirer des financements des pays du Golfe. « Aux Comores, l'islam est très souple. C'est un islam au goût de vanille », disait-il.

Ensuite, son intégrité. En 1999, juste après le coup d'État du Président Azali Assoumani, de son bord politique opposé, son frère Naçr-ed-dine fut victime d'un terrible accident de circulation. Le Président Azali Assoumani débloqua tout de même les fonds nécessaires à son transport à un hôpital à la Réunion, soit près de 6 millions de francs comoriens, pour affréter un avion de la compagnie Henri Fraise. Rien n'y ferait, Naçr-ed-dine décéda la semaine qui suivit. Sur un autre sujet, le Président nous invita neuf mois plus tard, pour une réunion avec onze des partis qui le soutenaient, alors que nous n'en faisons pas partie. Je me sentais redevable d'y aller après son grand geste pour Naçr-ed-dine, mais pour Kemal, cela était impensable. Car cela reviendrait à légitimer le pouvoir du Président Azali Assoumani. Il lui était inconcevable de faire le moindre compromis, même avec celui qui avait aidé son frère à passer ses derniers jours dans de bonnes conditions. J'ai bien marqué la position du parti en désaccord avec le programme du Président devant les médias présents à l'événement. Mais cela ne suffisait pas, le parti Chuma était mécontent de ma présence à cette réunion, alors pour résoudre le conflit, je remis ma démission de secrétaire général par intérim du parti, tout en restant membre.

Kemal était aussi un enfant du peuple, qui aimait d'un grand amour le pays. En 2007, lorsqu'il se présenta en tant que gouverneur, il proposait une campagne osée : "Querellons-nous entre les îles sans limite, ainsi nous nous réconcilierons avec sincérité". Kemal était convaincu que seule la constitution de 1978 qui institua la république fédérale avec des gouvernorats à large autonomie, permettrait aux îles de vivre en bonne entente.

Et je pourrais raconter tant d'autres choses encore sur lui, car ces bribes de souvenirs ne sont pas seulement l'histoire d'un homme, mais celle de tout le pays. Alors paix à ton âme, ô grand Saïd Ali Kemal, l'enfant du peuple comorien.

**BOINA Assoumani, Ancien Secrétaire Général p.i Parti CHUMA**